

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2023, le Conseil municipal de Lac-des-Écorces a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 tel que défini ci-dessous :

CALENDRIER 2024		
DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
À COMPTER DE 19H		
Jour	Date	Commentaires
Lundi	22 janvier	4 ^e lundi du mois
Lundi	12 février	
Lundi	11 mars	
Lundi	8 avril	
Lundi	13 mai	
Lundi	10 juin	
Lundi	8 juillet	
Lundi	19 août	3 ^e lundi du mois
Lundi	16 septembre	3 ^e lundi du mois
Mardi	21 octobre	3 ^e lundi du mois (Fête de l'Action de grâces)
Lundi	11 novembre	
Lundi	9 décembre	

Donné à Lac-des-Écorces, ce 4^e jour de janvier 2024.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public aux endroits prévus par le Conseil municipal, le 4 janvier 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 4 janvier 2024.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe